COMMUNE DE L'ÉTOILE

Canton de LONS LE SAUNIER

Département du JURA

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 1ER JUILLET 2026

Convocation	26/06/2026

L'an deux mil vingt-six et le premier du mois de juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de L'ÉTOILE régulièrement convoqués se sont réunis en session ordinaire, à la mairie de L'ÉTOILE sous la présidence de Monsieur le Maire Guillaume PETITJEAN.

Présents : Mmes BAZIN C. — GILLET M. — GRASSI M-L. — JAMES-INGRAND R. — VALLEY V.

MM. PERROTIN P. — NICOT P. — PETITJEAN G. — MAUGEIN G. — BILLEY G. — DERIAUX C.

Excusés : Mmes GASPARUTTO M-C. (donne pouvoir à M. PETITJEAN G.) — GUYON S. (donne pouvoir à M. PERROTIN P.) — MOREL M. (donne pouvoir à M. DERIAUX C.)

M. BRUANDET M. (donne pouvoir à Mme BAZIN C.)

Formant la majorité des membres en exercice.

Nb de membres :	En exercice :	Présents :	Votants :
	15	11	15

Madame Véronique VALLEY a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Appel nominatif des membres
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 juin 2026
- Délibérations diverses (règlement cantine/garderie, facturation, convention ONF, éclairage public, personnel, zone 30)
- Informations et échanges
- Représentation dans les commissions ECLA

La séance est ouverte à 20h05.

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 juin 2026

Le procès-verbal du conseil municipal du 3 juin 2026 est soumis à approbation.

Adopté à l'unanimité — 15 voix pour.

2. Délibérations

2.1 Règlement intérieur de la cantine et de la garderie

Le règlement intérieur de la cantine et de la garderie, joint à la convocation, est présenté au conseil.

Délib. N°36/26	**Objet :** Approbation du règlement intérieur de la cantine et de la garderie	**ADOPTÉE – 15 voix pour**

2.2 Facturation de la garderie du midi à l'école élémentaire

Il est constaté que les 45 minutes de garderie du midi ne sont actuellement pas facturées pour les enfants qui ne déjeunent pas à la cantine. Le conseil décide de mettre fin à cette situation et d'intégrer ce temps à la facturation.

Délib. N°37/26	**Objet :** Facturation de la garderie du midi à l'école élémentaire pour les enfants ne déjeunant pas à la cantine	**ADOPTÉE – 15 voix pour, unanimité**

2.3 Convention de mandat de facturation avec l'ONF

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mandat de facturation avec l'Office National des Forêts (ONF).

Délib. N°38/26	**Objet :** Signature de la convention de mandat de facturation avec l'ONF	**ADOPTÉE – 15 voix pour, unanimité**

2.4 Éclairage public — extinction nocturne

Le retour de la consultation menée auprès de la population (90 réponses, synthèse envoyée dans la prochaine newsletter) ne fait apparaître aucune opposition massive au projet. Le sujet le plus saillant reste la sécurité, notamment au niveau des chicanes de la RD38, ce qui conduit à envisager, en lien avec ECLA, l'installation de dispositifs « œil de chat » pour sécuriser ces points sans dépendre de l'éclairage. Le conseil valide la mise en place d'un arrêté d'extinction de l'éclairage public à compter du 1er août 2026, sur la plage horaire de 22h30 à 6h30. Un chiffrage complémentaire sera réalisé pour les dispositifs de sécurisation des chicanes.

Délib. N°39/26	**Objet :** Arrêté d'extinction de l'éclairage public à compter du 1er août 2026 (22h30 – 6h30)	**ADOPTÉE – 15 voix pour, unanimité**

2.5 Modification du temps de travail d'un poste d'agent technique

Le conseil valide la modification du temps de travail d'un agent technique, dont le poste passe de 4 heures à 1 heure par jour. Un remplacement sera organisé afin de maintenir le taux d'encadrement requis.

Délib. N°40/26	**Objet :** Modification du temps de travail d'un agent technique (4h à 1h/jour)	**ADOPTÉE – 15 voix pour, unanimité**

2.6 Délibération de principe — Mise en place d'une zone 30 dans l'agglomération

Dans un objectif de sécurisation de la traversée de l'agglomération, le conseil examine la mise en place d'une zone 30. Des mesures de comptage de vitesse seront réalisées avant et après la mise en place de la zone 30, afin d'en mesurer l'effet.

Le conseil adopte une délibération de principe actant le passage à 30 km/h sur l'ensemble de l'agglomération de L'Étoile.

Monsieur Geoffrey BILLEY ayant quitté la séance avant ce vote, le nombre de voix exprimées pour cette délibération est de 14.

Délib. N°41/26	**Objet :** Délibération de principe pour la mise en place d'une zone 30 sur l'ensemble de l'agglomération de L'Étoile	**ADOPTÉE – 14 voix pour (14 exprimées, M. BILLEY absent au moment du vote)**

3. Informations et échanges divers

3.1 Finances de fonctionnement

- Bilan intermédiaire des économies de fonctionnement : entre 10 000 € et 12 000 € attendus à la rentrée ; l'objectif fixé en lien avec le conseiller aux décideurs locaux est atteint.
- Téléphonie : suppression du fax, réductions obtenues sur les abonnements box, prise d'une ligne mobile.
- Électricité de la commune : Véronique VALLEY présente une vision globale de la facturation. Priorisation de l'étude des consommations électriques sur le bâtiment de la maire à venir. Le suivi Linky est activé.

3.2 Fontaine du lavoir

Gabriel MAUGEIN présente l'avancée du dossier : une inspection caméra a révélé une canalisation effondrée, obstruée par des cailloux. La solution retenue consiste à aspirer et nettoyer la canalisation, puis à installer un regard. Des travaux sont envisagés le 20 juillet.

3.3 Réunion des comités eau, assainissement et E-PAGE

Une réunion sur les enjeux eau et assainissement sera organisée avec ECLA (élus et services) ainsi qu'avec les conseillers intéressés, dans la semaine du 20 au 25 juillet. Pascal PERROTIN est en charge du dossier.

3.4 Personnes vulnérables — CCAS

Maryline GILLET évoque le dispositif de vigilance en période de canicule pour les personnes vulnérables, en lien avec le CCAS. Une communication via la newsletter est envisagée pour recruter des nouveaux membres au CCAS.

3.5 PLUi

Pascal NICOT et Guillaume PETITJEAN présentent l'avancement du projet PLUi mené par ECLA. Un atelier sur le règlement est prévu le 16 juillet. La possibilité d'une information sur registre à destination des habitants est évoquée.

3.6 Coupe de bois — Mont Genezet

Pascal NICOT informe le conseil d'une coupe de 460 m³ de sapins prévus au Mont Genezet. Cette coupe est reportée en raison de l'arrêt des travaux forestiers lié à l'alerte rouge canicule. Une information sera diffusée via la newsletter.

3.7 Communication

Point sur le planning de la newsletter (disponible sur le drive partagé.

3.8 Représentation dans les commissions ECLA

Les désignations de titulaires et suppléants pour les commissions ECLA sont arrêtées comme suit :

- **Aménagement du territoire, PLUi-HM, Aménagement numérique, Gens du voyage (Pdt : Hervé GUY)** — Titulaire : Pascal NICOT ; Suppléant·e : Guillaume PETITJEAN
- **Voirie (Pdt : Dominique CHALUMEAUX)** — Titulaire : Guillaume PETITJEAN ; Suppléant·e : Geoffrey BILLEY
- **Transport, Mobilités douces (Pdt : Dominique CHALUMEAUX)** — Titulaire : Guillaume PETITJEAN ; Suppléant·e : Geoffrey BILLEY

- **Urbanisme, Habitat, Transition écologique (Pdte : Emily MINAUD)** — Titulaire : Pascal NICOT ; Suppléant·e : Guillaume PETITJEAN
- **Culture, Politique de la Ville (Pdt : Stéphane BILLAUDEL)** — Titulaire : Maryline GILLET ; Suppléant·e : May-Line GRASSI
- **Bâtiments, infrastructures, énergie (Pdt : André PERRIER)** — Titulaire : Gabriel MAUGEIN ; Suppléant·e : Guillaume PETITJEAN
- **Sports, Vie associative (Pdte : Sylvie TISSERAND)** — Titulaire : Sandra GUYON ; Suppléant·e : Maryline GILLET
- **Enfance, Jeunesse, Convention Territoriale Globale — CTG (Pdte : Christelle PLATHEY)** — Titulaire : Maryline GILLET ; Suppléant·e : Guillaume PETITJEAN
- **Communication, Cohésion territoriale (Pdt : Guillaume BARTHE)** — Titulaire : May-Line GRASSI ; Suppléant·e : Rosine JAMES-INGRAND
- **Finances (Pdt : Michel FISCHER)** — Titulaire : Guillaume PETITJEAN ; Suppléant·e : Pascal NICOT
- **Développement économique (Pdt : Francis CLAUDE)** — Titulaire : Geoffrey BILLEY [À CONFIRMER] ; Suppléant·e : May-Line GRASSI [À CONFIRMER]

3.9 Écoles — Cantine — Garderie

Point sur les effectifs de l'école maternelle. L'organisation du remplacement de 2 Agents techniques est présentée : le nouveau contrat sera orienté vers le ménage et le service, la garderie étant confiée à 2 Agents déjà en place. Le service représente 2 heures par jour (11h30–13h30) ; le ménage de l'école élémentaire est organisé à raison d'1 heure le lundi, 1 heure le jeudi et 2 heures le vendredi, soit un total de 12 heures hebdomadaires sur 36 semaines.

3.10 Pédibus

Un contact sera pris avec la directrice de l'école maternelle pour avancer sur le projet de pédibus.

3.11 Baux des logements communaux

Un travail de révision des baux des logements communaux sera engagé durant l'été.

3.12 Transfert des pouvoirs de police du Maire à ECLA

Le conseil est informé du transfert automatique des pouvoirs de police spéciale du Maire vers ECLA sur les compétences habitat, assainissement, ainsi que sur la réalisation des aires d'accueil et terrains de passage des gens du voyage. L'ensemble de ces pouvoirs est transféré, à l'exception de la compétence « voirie ».

3.13 Environnement

- Balade sensible : la date du samedi 12 septembre au matin est rappelée.
- Covoiturage : une réunion s'est tenue avec quelques membres du Groupe d'Entraide ; une expérimentation Mobigo va se mettre en place au niveau régional.
- Espèces invasives et/ou nuisibles pour la santé : information dans la newsletter sur les moyens à mettre en œuvre concernant l'ambroisie, le frelon asiatique, le moustique tigre et la chenille processionnaire.

3.14 Informations diverses

- Journées du patrimoine (20 septembre) : ECLA sollicite les communes pour d'éventuelles propositions ; réponse attendue avant le 20 juillet. La commune propose l'ouverture de l'église, le samedi et le dimanche après-midi de 14h à 17h, avec information aux habitants.

- Retour de la rencontre avec le personnel : une nouvelle organisation est engagée en lien avec le SIVOS, tenant compte de la baisse des effectifs, notamment à l'école maternelle.

- **4. Prochain conseil municipal**

Conseil d'août	Mercredi 26 août 2026

La séance est levée à 22h45.

Fait à L'Étoile, le 1er juillet 2026.

Le Maire

Guillaume PETITJEAN



Le secrétaire de séance

Véronique VALLEY

